

Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles – Candidatures introduites

Le président : Un appel aux candidats a été publié au Moniteur belge du 31 janvier 2012 pour les mandats de membres du Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles, à conférer directement par la Chambre. Les candidatures devaient être introduites pour le 1^{er} mars 2012 au plus tard.

A l'exception de la candidature de M. Jean-Claude Maes par lettre du 6 mars 2012, toutes les candidatures ont été introduites dans le délai prescrit.

Les candidatures suivantes ont été introduites auprès de la Chambre:

Candidats francophones:

- M. Christophe Caliman, magistrat fédéral;
- M. Stéphane Celestin, juriste à l'Agence fédérale de contrôle nucléaire, actuellement membre suppléant;
- M. Gérard De Coninck, maître de conférence à l'Université de Liège, actuellement membre effectif;
- Mme Pascale Gruber-Ejnes, journaliste;
- M. Jean-François Husson, secrétaire général du Centre de Recherche en Action publique, Intégration et Gouvernance
- M. Jérôme Jamin, chargé de cours au département de Science politique à l'Université de Liège, chercheur au Centre d'études de l'ethnicité et des migrations de l'Université de Liège;
- M. Patrick Leroy, commissaire divisionnaire au Service Général du Renseignement et de la Sécurité;
- M. Dany Lesciauskas, chef d'équipe au sein de la Division de Recherche de la Police judiciaire fédérale de Bruxelles – division Anti-terrorisme;
- Mme Fery Malek-Madani, chargée d'un projet subsidié par l'Union européenne sur les femmes en Iran;
- M. Benjamin Mine, assistant de recherche à l'Institut national de Criminalistique et de Criminologie;
- Mme Anne Morelli, directrice du Centre interdisciplinaire d'Étude des Religions et de la Laïcité, ULB;
- M. Jean-François Nandrin, directeur de l'Institut Saint-Boniface-Parnasse (institut secondaire) et chargé de cours à l'École nationale des Officiers et à l'École nationale de Recherche, actuellement membre suppléant;
- M. Roland Planchar, journaliste;
- Mme Marie-Claire Rabier, jusqu'à septembre 2011: gestionnaire de projets à l'UniverSud-Liège, Université de Liège;
- M. Guy Rainotte, inspecteur pour les cours de religion protestante et chargé de cours à la Faculté de théologie protestante de Bruxelles;
- M. Éric Robert, juge de complément au tribunal de police de Verviers;
- Mme Caroline Sägesser, Centre interdisciplinaire d'Étude des Religions et de la Laïcité, ULB;
- Mme Mireille Stallmaster-Degen, retraitée depuis 1997, administrateur de l'asbl Contacts et Information Groupes sectaires;
- M. Michel Taverne, directeur de l'administration des affaires étudiantes, UCL, ancien membre suppléant.

Candidats néerlandophones:

- M. Bert Broeckaert, professeur Sciences des religions comparatives, KULeuven;
- M. Peter De Mey, professeur Ecclésiologie et œcuménisme catholiques romains;
- M. Johan Detraux, psychologue chercheur au "Universitair Psychiatrisch Centrum", KULeuven, président du "Studie- en Adviesgroep Sekten", actuellement membre suppléant;
- M. Olivier Faelens, vice-président "Studie- en Adviesgroep Sekten";
- M. Jelle Flo, avocat;
- M. Frans Hitchinson, e.a. inspecteur de religion catholique romaine dans l'enseignement fondamental, professeur au "Hoger Diocesaan Godsdiensinstituut", membre du groupe de travail inter-diocésain sectes et nouvelle religiosité, prêtre;
- Mme Kathleen Jansen, attaché SPF Justice – Sûreté de l'État;
- M. Hendrik Pinxten, professeur Anthropologie culturelle et étude des religions, UGent;
- M. Etienne Quintiens, e.a. secrétaire de la Commission catholique nationale pour l'œcuménisme, secrétaire du groupe de travail inter-diocésain sectes et nouvelle religiosité, prêtre;
- M. Balagangadhara Rao, e.a. professeur Sciences comparatives des cultures, directeur Centre de recherche Sciences comparatives des cultures et de la Plateforme India, chargé de cours UG théorie et méthodologie religieuses et religions comparées, Université de Pardubice (Tchéquie);
- M. Luc Willems, secrétaire général adjoint de l'Union Benelux, ancien parlementaire.

Conformément à l'avis de la Conférence des présidents du 6 juin 2012, je vous propose de déclarer la candidature de M. Jean-Claude Maes irrecevable. Le curriculum vitae des candidats sera transmis aux groupes politiques.